



La capitalisation d'expériences

Qu'est-ce que c'est ?

La capitalisation d'expériences permet de répondre à une question en lien avec les enjeux de santé publique – elle se centre sur le comment faire et n'a pas pour but de mesurer l'efficacité des actions. La méthode de capitalisation d'expériences donne la possibilité de construire un savoir expérientiel à travers une description fine des pratiques. Elle s'appuie sur les récits des promoteurs de l'action, contributeurs de la capitalisation. Ce récit est accompagné pour permettre le passage d'un savoir implicite à une connaissance partageable. La capitalisation répond à une double fonction : pédagogique, elle permet un retour sur sa propre expérience, et de partage, par une diffusion de la connaissance.

Une démarche en six étapes

- La réalisation d'une carte d'identité du projet
- La réalisation d'une démarche accompagnée du recueil d'informations : un entretien semi-directif en face à face, d'environ deux heures
- L'analyse des données
- La construction d'un document partageable
- La validation par le contributeur du projet
- La diffusion

Elle peut être menée sur trois niveaux d'intensité : un récit, de l'action, la mise à jour des apprentissages qu'elle génère et des savoir-faire mobilisés.

Thématique

Accès aux soins des personnes en situation de précarité

Questionnement

Comment faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité ?

Cadre

Pour être capitalisé le projet doit entrer dans le cadre suivant : Projets, outils, organisations ... facilitant l'accès aux soins de premiers recours et la prise en charge des personnes en situation de précarité (c'est-à-dire l'entrée dans le parcours de soins, l'orientation, ou encore le suivi et le maintien de ces personnes dans le système de soins ...)

Les caractéristiques du projet

- Être mis en œuvre depuis au moins un an
- Qu'il soit possible de rencontrer un ou des référents du projet en capacité de décrire finement l'histoire du projet
- Projet portant sur des outils, organisations ou interventions visant à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité
- Être disponible et intéressé par une démarche de capitalisation